

Une info à nous transmettre? Une histoire à nous raconter? Ecrivez-nous à web@20minutes.ch

DÉCISION DU NATIONAL

12 avril 2011 11:01; Act: 12.04.2011 11:31

Secret maintenu sur le revenu des parlementaires

Les parlementaires fédéraux ne devront pas publier dans le détail leurs revenus.

Par 100 voix contre 59, le National a refusé mardi de donner suite à une initiative parlementaire de Jean-Charles Rielle (PS/GE). Le socialiste aurait voulu que les élus indiquent dans le détail leurs revenus, leurs indemnités et autres avantages en lien avec une activité professionnelle ou autre. La transparence pourrait contribuer à renforcer la confiance de la population dans la classe politique, a-t-il fait valoir.

Pour la majorité en revanche, la publication de l'ensemble des revenus constituerait une atteinte «excessive et inacceptable» à la sphère privée. Cette mesure satisferait peut-être la curiosité de certaines personnes mais n'aurait aucun effet sur le fonctionnement du Parlement, a déclaré Roberto Schmid (PDC/VS).

L'idée que plus une entreprise ou une organisation verse de l'argent à un député et plus il se sent redevable est erronée. Un politicien qui s'engage bénévolement peut se sentir tout aussi tenu aux intérêts de son organisation, selon André Bugnon (UDC/VD).

Dans la foulée, la Chambre du peuple a rejeté également un postulat demandant un rapport sur les avantages et les inconvénients d'une publication générale de tous les liens d'intérêt et des rémunérations des élus. Le National a déjà bloqué d'autres tentatives de ce type.

(ats)